

FCP de droit français

RICHELIEU FAMILY

RAPPORT ANNUEL

au 31 octobre 2023

Société de gestion : RICHELIEU GESTION

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux comptes : KPMG Audit

RICHELIEU GESTION - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

Sommaire

Pages

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	13
6. Comptes de l'exercice	17
7. Annexe (s)	39
Caractéristiques de l'OPC (suite)	40
Information SFDR	46



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family R
Code ISIN : FR0011689330
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/09/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera exposé à hauteur de 65% minimum de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Tous souscripteurs

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	2 645 EUR	2 656 EUR
	Rendement annuel moyen	-73,55 %	-23,29 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 911 EUR	7 043 EUR
	Rendement annuel moyen	-30,89 %	- 6,77 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 865 EUR	14 973 EUR
	Rendement annuel moyen	8,65 %	8,41 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16 243 EUR	22 637 EUR
	Rendement annuel moyen	62,43 %	17,75 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 31/10/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/01/18 - 31/01/22].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/10/12 - 31/10/17].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	614 EUR	2 888 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,24 %	4,20 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,60 % avant déduction des coûts et de 8,41 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,82 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	182 EUR
Coûts de transaction	1,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	141 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : <https://richelieugestion.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-family-r-fr0011689330/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements substantiels intervenus entre le 01/11/2022 et le 31/10/2023 :

01/09/2023 : Changement de nom du fonds passant de Richelieu Family Small Cap à Richelieu Family.

3. RAPPORT DE GESTION

Point marché et performances

La période du 31 octobre 2022 au 31 octobre 2023 a été marquée par plusieurs phases, une plutôt haussière jusqu'à début mars 2023. Ce rebond trouve son origine dans l'espoir d'un ralentissement de hausse des taux de la Fed dans un contexte de dégradation des données macroéconomiques et de début de ralentissement de l'inflation. Dès mars 2023, les indices boursiers ont poursuivi une pente baissière, impactés par plusieurs éléments qui ont pesé sur les marchés actions européens :

- Une inflation qui, certes recule, mais demeure sur des niveaux élevés.
- De mauvaises statistiques macroéconomiques en Europe (l'indicateur des Economic surprises se retourne à partir de février).
- La poursuite du durcissement monétaire par Banques Centrales mondiales.
- La difficile sortie de la politique « zero covid » de la Chine et le ralentissement de sa croissance.

Dans ce contexte, les titres dits « value » ont surperformé ceux dits « de croissance » : en atteste la performance des indices MSCI Europe Value et Growth, progressant respectivement de 10,3% et 6,2%, soit une sous-performance de plus de 400 pb du style « croissance ».

De plus, face à la hausse prolongée des taux longs, les petites capitalisations en zone euro ont fortement sous-performé les grandes. Ainsi, l'indice Bloomberg Eurozone DM Large & Mid Cap a progressé de 11,73% sur la période quand l'indice Bloomberg Eurozone DM Small Cap gagne 6,29%.

Le fonds **Richelieu Family** a sous-performé son indicateur de référence compte tenu à la fois de biais sectoriels face à l'indice (sous-pondération en bancaires, surpondération en industrielles et technologie) et de biais de gestion (biais « croissance » pour le fonds face à un indice plus « value »).

	Performances du 31/10/22 au 31/10/23
Richelieu Family Part F	-0,92%
Richelieu Family Part C	-1,52%
Richelieu Family Part I	-0,63%
Bloomberg Eurozone DM Small cap NR	6,29%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Point sur la gestion d'octobre 2022 à octobre 2023

En novembre 2022, un certain nombre de positions ont été cédées, à l'instar d'Aluflexpack dont nous déplorons le manque de liquidité, Dermapharm, craignant à la fois le manque de visibilité sur la collaboration avec BioNTech (négociations toujours en cours) et une baisse du chiffre d'affaires pour les prochaines années. Nous avons également cédé Kinopolis et Fila dont les marges seront encore plombées au cours des prochains mois alors que les augmentations de prix ne sont attendues qu'en janvier 2023. Parallèlement, nous avons initié des positions dans des titres de qualité ayant fortement baissé depuis le début de l'année, notamment Virbac dont les attentes ont été ajustées et nous semblent désormais réalistes et Amplifon, tous deux en repli de plus de 40% depuis le début de l'année.

Nombreux mouvements de portefeuille en décembre pour reconfigurer le fonds à l'aune des publications du T3 et prendre acte de certaines rotations sectorielles qui devraient perdurer en 2023. Ont ainsi été cédés, après des publications décevantes les titres Gerresheimer, Flatex ou encore des titres qui nous semblent moins bien positionnés pour 2023 comme Sartorius AG ou Medios. Parallèlement, ont été initiées des positions dans des valeurs ayant fortement sous-performé cette année, à l'instar de Thyssenkrupp ou Nexus.

En janvier, ont été effectuées des prises de profits sur certains titres au parcours exceptionnel en 2022 comme OCI que nous avons donc soldé, des cessions de titres à la valorisation cohérente sans dynamique court terme particulière (GEA Group, DEME). Parallèlement, ont été initiées des positions dans des titres ayant fortement sous-performé l'année dernière mais dont le momentum devrait montrer une inflexion comme Puma (exposé notamment à la réouverture chinoise) ou encore Montana AeroEngines dont les investissements des dernières années devraient porter leurs fruits et permettre une bonne exécution du solide carnet de commandes, une génération de trésorerie positive et donc une réduction de l'endettement.

Le rebond du marché observé depuis plusieurs mois nous a incité, en février, à prendre nos bénéfices sur certains titres, nous avons ainsi soldé nos positions en Virbac et dans le groupe Valmet dont les cours ont bien progressé. Electrolux, déjà bien allégé fin janvier face aux craintes sur les prix après les commentaires du concurrent Whirlpool, a été cédé compte tenu d'une publication décevante et d'une dette qui restera élevée tant que le cash flow sera faible, comme ce fut le cas ce trimestre encore. Parallèlement, nous avons réinitié une position en Ferrari dont les prévisions 2023 sont très prometteuses. Ferrari, grande capitalisation mais familiale, a toute sa place dans notre portefeuille car elle répond à nos critères de sélections de valeurs: une marque forte, dans un marché de niche, en croissance.

Une forte volatilité du marché en mars nous a incité à renforcer et initier des positions dans des groupes relativement défensifs qui vont continuer de bénéficier d'un solide pricing, comme c'est le cas de l'espagnol Vidrala grâce à un déséquilibre offre/demande dans l'industrie du verre ou le groupe TFF (Tonnellerie François Frères) qui a relevé pour la troisième fois de l'année ses prévisions de ventes. Une position dans le groupe de construction allemand Hochtief, dont la valorisation par somme des parties nous semble attractive tout comme son exposition au marché américain (récoltant près de 60% des nouvelles commandes), a également été initiée. Parallèlement, ont, entre autres, été soldés les titres de l'équipementier automobile Akwel qui devrait continuer de souffrir de pression sur ses marges et ceux du groupe de consommation allemand Puma.

En avril, nous avons sorti des titres sans momentum court terme comme Boiron et Recticel et allégé certains après un beau parcours depuis le début de l'année (Kion, Sopra Steria), ce qui a permis d'initier des positions dans de nouvelles valeurs, comme le groupe italien Intercos, leader dans la sous-traitance de produits de maquillage et de soins pour les principaux acteurs de l'industrie cosmétique, qui s'est introduit en bourse fin 2021 et capitalise plus de 1,5 MdE. Enfin, nous sommes, entre autres, revenus sur le titre Valmet dont le cours de bourse avait subi un repli depuis notre cession et dont la publication du TI est rassurante, contrairement aux précédents commentaires de certains clients, confirmant l'amélioration du mix du groupe.

En mai, nous avons, notamment, pris nos profits dans la société norvégienne Subsea7 et initié une position dans le groupe pétrolier portugais Galp Energia dont le profil de risque nous semble plus défensif. Galp devrait bénéficier d'un pipeline de qualité dans l'upstream, nous apprécions également la poursuite de son désendettement et son positionnement prometteur pour la Transition Energétique.

Parmi les nouvelles valeurs initiées en juin, citons Boiron qui nous a séduit par son profil défensif (sa trésorerie nette représente 1/3 de la capitalisation boursière) et surtout sa formidable transformation en cours (gamme plus diversifiée, poids de l'international accru, optimisation des centres de distribution...). Ainsi, le groupe devrait bientôt compenser la perte de chiffre d'affaires liée au déremboursement de l'homéopathie en France et retrouver en 2023 son niveau de chiffres d'affaires 2019. Parmi les sorties de portefeuille, notons que nous avons pris la totalité de nos profits en SES Imagotag le 20 juin (compte tenu d'un très beau parcours boursier), quelques jours seulement avant son attaque par un « fonds vautours » et sa forte chute. Parallèlement et par prudence en amont des prochaines publications de résultats, nous avons soldé nos titres Bechtel et Straumann Holding.

Au cours de l'été, nous avons réinitié une position en Corticeira Amorim, société familiale portugaise, leader mondial de la production de bouchons en liège, gérée par la 4ème génération : sa dernière publication est rassurante et compte tenu d'une offre plus restreinte, le groupe nous semble idéalement positionné pour passer des hausses de prix et gagner quelques parts de marché. Parallèlement, nous sommes sortis, en début de mois, du loueur de voitures allemand Sixt compte tenu d'une notation ESG (modèle propriétaire) qui, malgré nos échanges avec le management, n'entre plus dans notre univers éligible. Nous avons également renforcé nos poids dans de fortes convictions lors de faiblesses de marché (D'Ieteren, Ferrari, Acerinox...).

En septembre, nous avons allégé le secteur du luxe compte tenu de craintes sur la demande : ainsi, a été cédé le groupe suisse Richemont quand Tod's et LVMH ont été allégés. Parallèlement, nous avons ré-initié une position dans le groupe espagnol Tecnicas Reunidas qui, selon nous, bénéficie d'un solide carnet de commandes (nombreux contrats gagnés ces derniers mois), d'une valorisation attractive et d'une exécution que nous attendons solide dans un contexte de diversification du groupe. Enfin, nous avons initié une position dans le groupe de Défense suédois, Saab, qui sera le principal bénéficiaire de la hausse du budget Défense de la Suède (estimé à +30% l'année prochaine) dans un contexte d'adhésion attendue du pays à l'OTAN (dont les objectifs exigent de consacrer 2% du PIB à la Défense).

En octobre, nous avons, de nouveau, constitué une position en Flatex dont nous attendons une accélération des revenus et de la rentabilité en fin d'année et en ASR Nederland qui a offert un point d'entrée : le titre a baissé, de façon exagérée selon nous, face au litige dont fait l'objet Aegon Leven, la compagnie d'assurance vie qu'il a acquise au début de l'été. Nous avons également initié une position dans le groupe italien Technogym dont nous apprécions la place de leader dans le marché des équipements fitness, son positionnement premium qui lui permet d'avoir les meilleures marges de l'industrie ainsi que son solide bilan qui lui permettra de poursuivre son expansion. A l'inverse, en amont des publications trimestrielles et compte tenu de la nervosité du marché, nous avons soldé nos positions en Seco et Vidrala. Enfin, nos titres Thermador ont été cédés compte tenu de la poursuite du ralentissement de la demande au dernier trimestre et suite aux propos du management qui s'attend à une année 2024 également plus difficile.

Tout au long de l'année, les **liquidités** ont été augmentées ou réduites au gré des circonstances de marché et elles ont pu être quasiment nulles (comme fin septembre) comme supérieures à 9% (fin mai et juin).

Les contributeurs du 31/10/22 au 31/10/23

Parmi les meilleurs contributeurs du fonds, nous retrouvons des titres qui n'ont pas été détenus sur toute la période (octobre 2022 - octobre 2023) car notre gestion active nous a permis de « coller » à un bon momentum boursier. C'est pour cela que les groupes **Moncler**, **SES Imagotag** (qui a fortement chuté en juin 2023 mais nous ne détenons plus la position), **ASM International** ou encore **Straumann Holding** (aucun des quatre n'est en portefeuille fin octobre 2023) figurent parmi les meilleurs contributeurs de l'année fiscale. Parmi nos fortes convictions long terme, dans le top 10 du portefeuille, **Do & Co**, premier poids, **LISI** ou encore **Sopra Steria** ont surperformé.

A l'inverse, **Melexis**, acheté au cours de l'été, a pâti des craintes sur le secteur des véhicules électriques (un de ses marchés finaux clé pour sa croissance). Les problématiques de chaîne logistique ont perturbé les résultats de sociétés technologiques et industrielles comme **Montana Aerospace**, **Seco** ou encore **PVA Tepla**. L'équipementier automobile **Plastic Omnium** fait également parti des plus mauvais contributeurs du fonds, le groupe a souffert des incertitudes sur les volumes de production de ses clients et d'une intensification des grèves aux Etats-Unis. Enfin, **Barco** a été pénalisé par les craintes autour de la santé de son CEO et principal actionnaire, hospitalisé début 2023, et par une demande plus modeste qu'attendue.

Enfin, en relatif par rapport à son indicateur de référence, l'absence dans le fonds de titres qui ont très fortement surperformés (**Wartsila** qui a fortement rebondi alors que nous ne l'avions plus en portefeuille ou encore **Leonardo** et **Scor**) a pesé sur la performance relative.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
STRAUMANN HOLDING	2 445 517,37	2 911 912,27
BANCO BPM SPA	2 433 405,00	1 972 220,00
STELLANTIS NV	2 365 414,00	1 925 025,70
SIXT PREF	1 892 346,37	2 212 285,02
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	1 919 840,20	2 082 992,20
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	1 144 446,10	2 820 142,18
ELECTROLUX AB-B	2 005 488,71	1 858 042,62
ASM INTERNATIONAL NV	1 248 275,33	2 593 914,15
MONCLER SPA	408 564,50	3 287 231,00
NEXUS AG	1 889 046,36	1 603 892,25

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXÉCUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE À LA DÉCISION D'INVESTISSEMENT

Richelieu Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Gestion a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com.

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG) / REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération de Richelieu Gestion est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet www.richelieugestion.com

Montants des rémunérations versées en 2022 :

- Rémunération fixe brute 2022 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 413 171 €
 - o Dont 1 819 732 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)
- Bonus brut versé en 2023 au titre de 2022 : 394 000 €
 - o Dont 351 000 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement RICHELIEU FAMILY

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2023

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RICHELIEU FAMILY constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 29/02/2024 14:48:50

Pascal Lagand
Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/10/2023 en EUR

ACTIF

	31/10/2023	31/10/2022
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	58 311 381,39	74 695 919,63
Actions et valeurs assimilées	58 311 381,39	74 695 919,63
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	58 311 381,39	74 695 919,63
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	979 429,13	155 324,35
Opérations de change à terme de devises		
Autres	979 429,13	155 324,35
COMPTES FINANCIERS	3 068 298,71	7 129 800,58
Liquidités	3 068 298,71	7 129 800,58
TOTAL DE L'ACTIF	62 359 109,23	81 981 044,56

PASSIF

	31/10/2023	31/10/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	60 185 781,21	96 689 538,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	314 115,06	-15 722 440,80
Résultat de l'exercice (a,b)	625 755,25	508 032,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	61 125 651,52	81 475 130,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	1 233 457,71	505 914,20
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 233 457,71	505 914,20
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	62 359 109,23	81 981 044,56

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/10/2023 en EUR

	31/10/2023	31/10/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/10/2023 en EUR

	31/10/2023	31/10/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	111 549,47	538,12
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 756 715,70	1 903 818,65
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 868 265,17	1 904 356,77
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		21 464,64
Autres charges financières		
TOTAL (2)		21 464,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 868 265,17	1 882 892,13
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 173 056,20	1 303 172,02
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	695 208,97	579 720,11
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-69 453,72	-71 687,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	625 755,25	508 032,91

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée exceptionnelle de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative bourse du jour.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc...) et les commissions de mouvement qui peuvent être prélevées sur chaque transaction.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum (TTC)
Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPC gérés par Richelieu Gestion (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou par une entité de son groupe d'appartenance	Part R : 1.80% Part I : 0.90% Part F : 1.20%
Frais indirects (commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans les OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,35% OST et OPCVM : 0€
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire		Néant
Commission de performance	Actif net	Parts R, I et F : 15% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des quatre blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du FCP.

Fonctionnement de la commission de surperformance

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution de la valeur liquidative d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR, dividendes nets réinvestis) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois d'octobre (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre le 1er novembre 2020 (ou la date de création de la part si cette date est postérieure) et la prochaine Date d'Observation et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence. Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence, (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 15% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;
- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts RICHELIEU FAMILY SMALL CAP F	Capitalisation	Capitalisation
Parts RICHELIEU FAMILY SMALL CAP I	Capitalisation	Capitalisation
Parts RICHELIEU FAMILY SMALL CAP R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/10/2023 en EUR

	31/10/2023	31/10/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	81 475 130,36	137 184 236,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	8 948 078,43	10 378 972,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 765 920,20	-34 228 631,38
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	13 070 974,61	8 456 786,07
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 567 217,15	-24 697 019,64
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-1 056 358,72	-1 028 537,20
Différences de change	-163 819,99	-272,92
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-510 424,79	-15 170 123,13
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 939 849,63	-1 429 424,84
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 429 424,84	-13 740 698,29
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	695 208,97	579 720,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	61 125 651,52	81 475 130,36

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 068 298,71	5,02
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 068 298,71	5,02								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	1 247 639,61	2,04	1 135 194,14	1,86				
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/10/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	932 741,41
	Souscriptions à recevoir	16 884,00
	Coupons et dividendes en espèces	29 803,72
TOTAL DES CRÉANCES		979 429,13
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 066 861,58
	Rachats à payer	83 188,03
	Frais de gestion fixe	83 408,10
TOTAL DES DETTES		1 233 457,71
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-254 028,58

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part RICHELIEU FAMILY F		
Parts souscrites durant l'exercice	10 779,546	1 943 902,79
Parts rachetées durant l'exercice	-54 401,108	-9 685 671,51
Solde net des souscriptions/rachats	-43 621,562	-7 741 768,72
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	108 488,890	
Part RICHELIEU FAMILY I		
Parts souscrites durant l'exercice	12,630	1 925 193,04
Parts rachetées durant l'exercice	-17,400	-2 563 507,61
Solde net des souscriptions/rachats	-4,770	-638 314,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	64,665	
Part RICHELIEU FAMILY R		
Parts souscrites durant l'exercice	29 216,722	5 078 982,60
Parts rachetées durant l'exercice	-103 473,181	-17 516 741,08
Solde net des souscriptions/rachats	-74 256,459	-12 437 758,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	221 535,963	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part RICHELIEU FAMILY F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU FAMILY I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU FAMILY R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/10/2023
Part RICHELIEU FAMILY F Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	281 830,64 1,20
Part RICHELIEU FAMILY I Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	88 343,21 0,90
	31/10/2023
Part RICHELIEU FAMILY R Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	802 882,35 1,80

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/10/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/10/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/10/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/10/2023	31/10/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	625 755,25	508 032,91
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	625 755,25	508 032,91

	31/10/2023	31/10/2022
Part RICHELIEU FAMILY F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	237 185,71	228 615,59
Total	237 185,71	228 615,59

	31/10/2023	31/10/2022
Part RICHELIEU FAMILY I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	148 792,30	115 962,81
Total	148 792,30	115 962,81

	31/10/2023	31/10/2022
Part RICHELIEU FAMILY R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	239 777,24	163 454,51
Total	239 777,24	163 454,51

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/10/2023	31/10/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	314 115,06	-15 722 440,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	314 115,06	-15 722 440,80

	31/10/2023	31/10/2022
Part RICHELIEU FAMILY F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	90 227,36	-4 797 353,58
Total	90 227,36	-4 797 353,58

	31/10/2023	31/10/2022
Part RICHELIEU FAMILY I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	45 475,15	-1 846 830,84
Total	45 475,15	-1 846 830,84

	31/10/2023	31/10/2022
Part RICHELIEU FAMILY R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	178 412,55	-9 078 256,38
Total	178 412,55	-9 078 256,38

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/10/2022	31/10/2023
Actif net Global en EUR	43 620 956,38	58 464 018,01	137 184 236,25	81 475 130,36	61 125 651,52
Part RICHELIEU FAMILY F en EUR					
Actif net	15 676 873,76	26 093 228,40	41 514 511,77	24 884 582,30	17 583 957,03
Nombre de titres	100 797,100	136 511,451	191 142,819	152 110,452	108 488,890
Valeur liquidative unitaire	155,52	191,14	217,19	163,59	162,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,39	15,83	22,79	-31,53	0,83
Capitalisation unitaire sur résultat	1,16	-0,83	-0,08	1,50	2,18
Part RICHELIEU FAMILY I en EUR					
Actif net	8 539 516,11	10 831 391,24	17 232 077,18	9 588 811,35	8 873 983,61
Nombre de titres	65,600	67,500	94,235	69,435	64,665
Valeur liquidative unitaire	130 175,55	160 465,05	182 862,81	138 097,66	137 230,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 822,76	13 277,83	19 148,22	-26 597,98	703,24
Capitalisation unitaire sur résultat	1 320,99	-301,39	447,52	1 670,09	2 300,97
Part RICHELIEU FAMILY R en EUR					
Actif net	16 278 543,70	18 184 706,56	78 437 647,30	47 001 736,71	34 667 710,88
Nombre de titres	105 926,100	96 861,607	369 923,313	295 792,422	221 535,963
Valeur liquidative unitaire	153,67	187,73	212,03	158,90	156,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,39	15,58	22,34	-30,69	0,80
Capitalisation unitaire sur résultat	0,32	-1,74	-1,34	0,55	1,08

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/10/2022	31/10/2023
Part RICHELIEU FAMILY SMALL CAP RIF en EUR					
Actif net	3 126 022,81	3 354 691,81			
Nombre de titres	30,000	26,000			
Valeur liquidative unitaire	104 200,76	129 026,60			
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2 239,82	10 660,52			
Capitalisation unitaire sur résultat	1 473,24	232,68			

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AIXTRON SE	EUR	27 000	714 420,00	1,16
BEIERSDORF AG	EUR	10 500	1 302 525,00	2,13
ENCAVIS AG	EUR	52 000	639 860,00	1,05
FLATEXDEGIRO AG	EUR	100 000	955 200,00	1,57
HOCHTIEF	EUR	7 000	683 200,00	1,12
KION GROUP AG	EUR	26 000	749 840,00	1,23
KONTRON AG	EUR	50 000	950 000,00	1,55
PVA TEPLA	EUR	42 000	601 020,00	0,98
STEMMER IMAGING AG	EUR	9 070	235 820,00	0,38
THYSSENKRUPP AG	EUR	120 000	786 960,00	1,29
TOTAL ALLEMAGNE			7 618 845,00	12,46
AUTRICHE				
DO CO RESTAURANTS	EUR	23 800	2 627 520,00	4,30
SCHOELLER-BLECKMANN	EUR	21 000	1 001 700,00	1,64
TOTAL AUTRICHE			3 629 220,00	5,94
BELGIQUE				
BARCO NV	EUR	52 571	761 753,79	1,25
D'IETEREN GROUP	EUR	10 500	1 471 050,00	2,41
FINANCIERE DE TUBIZE	EUR	8 000	518 400,00	0,84
KINEPOLIS GROUP SA	EUR	28 000	1 302 000,00	2,13
MELEXIS	EUR	19 000	1 317 650,00	2,15
TOTAL BELGIQUE			5 370 853,79	8,78
ESPAGNE				
ACERINOX	EUR	120 000	1 103 760,00	1,80
ALMIRALL SA	EUR	150 000	1 288 500,00	2,11
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	700 000	819 700,00	1,34
BANKINTER SA	EUR	260 000	1 550 120,00	2,54
GRIFOLS SA SHARES A	EUR	100 000	1 058 500,00	1,73
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	47 000	665 050,00	1,09
TECNICAS REUNIDAS	EUR	110 000	914 650,00	1,50
TOTAL ESPAGNE			7 400 280,00	12,11
FRANCE				
BENETEAU	EUR	80 000	910 400,00	1,49
ELIS	EUR	80 000	1 237 600,00	2,02
ESKER SA	EUR	6 000	718 200,00	1,18
FRANCOIS FRERES	EUR	20 000	834 000,00	1,37
ID LOGISTICS GROUP	EUR	6 000	1 536 000,00	2,51
INTERPARFUMS	EUR	13 200	588 060,00	0,96
IPSOS	EUR	20 000	917 200,00	1,50
LISI EX GFI INDUSTRIES SA	EUR	22 621	494 268,85	0,81
MANITOU BF	EUR	51 000	1 016 940,00	1,67
MERSEN	EUR	35 000	1 095 500,00	1,79

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLASTIC OMNIUM	EUR	100 000	1 060 000,00	1,73
SOPRA STERIA	EUR	7 500	1 269 750,00	2,07
SPIE SA	EUR	48 000	1 192 320,00	1,95
TRIGANO SA	EUR	5 000	619 000,00	1,01
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	15 000	699 900,00	1,15
TOTAL FRANCE			14 189 138,85	23,21
IRLANDE				
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	131 000	1 106 950,00	1,81
TOTAL IRLANDE			1 106 950,00	1,81
ITALIE				
BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	55 000	423 830,00	0,69
BANCA POPOLARE EMILIA ROMAGNA	EUR	330 000	1 012 770,00	1,66
BANCO BPM SPA	EUR	170 000	819 910,00	1,34
FERRARI NV	EUR	2 800	799 400,00	1,31
INTERCOS SPA	EUR	50 000	674 000,00	1,10
TECHNOGYM	EUR	80 000	568 400,00	0,93
TOD'S GROUP SPA	EUR	20 000	632 000,00	1,04
TOTAL ITALIE			4 930 310,00	8,07
LUXEMBOURG				
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	36 000	1 271 160,00	2,08
TOTAL LUXEMBOURG			1 271 160,00	2,08
PAYS-BAS				
ASR NEDERLAND NV	EUR	25 000	880 000,00	1,44
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	8 000	778 400,00	1,27
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	82 000	2 332 080,00	3,82
FERROVIAL SE RTS 09-11-23	EUR	82 000		
HEINEKEN	EUR	13 000	1 101 620,00	1,80
OCI NV REG	EUR	35 000	770 350,00	1,26
SBM OFFSHORE	EUR	72 800	855 400,00	1,40
STELLANTIS NV	EUR	20 000	352 000,00	0,58
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	27 000	623 700,00	1,02
TOTAL PAYS-BAS			7 693 550,00	12,59
PORTUGAL				
BCP BCO	EUR	1 400 000	405 440,00	0,66
CORTICEIRA AMORIM	EUR	105 000	962 850,00	1,58
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	95 000	1 349 950,00	2,21
TOTAL PORTUGAL			2 718 240,00	4,45
SUEDE				
MIPS AB	SEK	12 000	278 927,98	0,46
SAAB AB	SEK	20 000	968 711,63	1,58
TOTAL SUEDE			1 247 639,61	2,04
SUISSE				
MONTANA AEROSPACE AG	CHF	100 000	1 135 194,14	1,86
TOTAL SUISSE			1 135 194,14	1,86
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			58 311 381,39	95,40

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées			58 311 381,39	95,40
Créances			979 429,13	1,60
Dettes			-1 233 457,71	-2,02
Comptes financiers			3 068 298,71	5,02
Actif net			61 125 651,52	100,00

Part RICHELIEU FAMILY R	EUR	221 535,963	156,48
Part RICHELIEU FAMILY I	EUR	64,665	137 230,08
Part RICHELIEU FAMILY F	EUR	108 488,890	162,08

7. ANNEXE(S)



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family I
Code ISIN : FR0013179348
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/09/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera exposé à hauteur de 65% minimum de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Investisseurs institutionnels

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	2 504 EUR	2 508 EUR
	Rendement annuel moyen	-74,96 %	-24,16 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 974 EUR	7 115 EUR
	Rendement annuel moyen	-30,26 %	- 6,58 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 891 EUR	15 601 EUR
	Rendement annuel moyen	8,91 %	9,30 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16 381 EUR	22 867 EUR
	Rendement annuel moyen	63,81 %	17,99 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 31/10/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/11/15 - 30/11/2020].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/10/12 - 31/10/17].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	527 EUR	2 213 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,34 %	3,24 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,54 % avant déduction des coûts et de 9,30 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,92 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	92 EUR
Coûts de transaction	1,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	141 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : <https://richelieugestion.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-family-i-fr0013179348/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Richelieu Family F
Code ISIN : FR0013281839
Nom de l'initiateur : Richelieu Gestion
Site Web : <https://richelieugestion.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Gestion est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/09/2023

En quoi consiste ce produit ?

Type : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

Durée : Le produit a été créé le 27 février 2014 pour une durée de 99 ans.

Objectif : L'objectif du produit est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Les actions sont sélectionnées en fonction notamment d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

La classification du produit est "actions de pays de l'Union européenne".

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif de l'ensemble des sociétés cotées en zone euro dont la capitalisation boursière se situe entre les percentiles 85 et 99 des sociétés ayant les plus faibles capitalisations. Les données concernant l'indice Bloomberg Euro zone Developed Markets Small Cap NR sont notamment disponibles sur le site <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

La stratégie de ce produit, repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leurs critères extra-financiers ESG, à travers les critères suivants : Environnement : émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité... ; Social : gestion des carrières, promotion du développement économique et social... ; Gouvernance : indépendance de l'organe de surveillance, prévention de la corruption.... Cette étude se fonde également sur leur stratégie, leur valorisation, leurs modèles économiques, leur environnement concurrentiel, leur structure financière (solidité bilancielle) et leurs perspectives de rentabilité. L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés. L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche Best in Universe et porte sur 90% minimum de l'actif net, hors liquidités tout en excluant au minimum 20% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial.

Le produit sera exposé à hauteur de 65% minimum de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 Milliards d'euros. Le produit pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros. Le produit privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc...). L'exposition au risque de change pourra atteindre 20% de l'actif net dont 10% maximum pour des devises autres que celles de l'Union européenne.

Affectation des revenus : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

Investisseurs de détail visés : Réservé à certains intermédiaires financiers et/ou aux distributeurs désignés par la Société de Gestion et plus particulièrement aux clients sous mandat de gestion et conseil indépendant.

Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail connect@richelieugestion.com ou sur le site internet www.richelieugestion.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : www.richelieugestion.com/notre-gamme/.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée de 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	2 605 EUR	2 602 EUR
	Rendement annuel moyen	-73,95 %	-23,61 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	6 953 EUR	7 092 EUR
	Rendement annuel moyen	-30,47 %	- 6,64 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 865 EUR	15 277 EUR
	Rendement annuel moyen	8,65 %	8,84 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	16 339 EUR	22 637 EUR
	Rendement annuel moyen	63,39 %	17,75 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/08/21 - 31/10/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/11/15 - 30/11/2020].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/10/12 - 31/10/17].

Que se passe-t-il si Richelieu Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	556 EUR	2 429 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,64 %	3,56 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,41 % avant déduction des coûts et de 8,84 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	300 EUR
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,22 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	122 EUR
Coûts de transaction	1,41 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	141 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,01 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	1 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12H . Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Gestion, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : reclamation@richelieugestion.com, site web : <https://richelieugestion.com/>.

Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieugestion.com/finance-durable/>

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet Richelieu Gestion suivant : <https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-family-f-fr0013281839/>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

**Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8,
paragraphe 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6,
premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Dénomination du produit : RICHELIEU FAMILY

Identifiant d'entité juridique : 969500M0PLCGKM9AD981

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de ___% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables

Quelles caractéristiques environnementales et/ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, RICHELIEU FAMILY sélectionne des actions, libellés en toutes devises, émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation cotées en Europe. Le processus de gestion intègre des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), sans se limiter à des

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

caractéristiques précises.

● ***Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?***

RICHELIEU FAMILY utilise, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, une méthodologie de notation ESG des émetteurs. Cette grille d'évaluation ESG est composée de plusieurs indicateurs de durabilité tels que :

ENVIRONNEMENT

- Protection de la biodiversité
- Protection des ressources en eau
- Gestion de la pollution locale
- Intégration des facteurs environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement
- Gestion des déchets
- Gestion des émissions de gaz à effet de serre
- Minimiser les impacts environnementaux dus à la consommation d'énergie

SOCIAL

- Promotion du développement économique et social
- Gestion de la carrière et promotion de l'employabilité
- Conditions sanitaires et conditions de sûreté
- Intégration des facteurs sociaux dans la chaîne d'approvisionnement
- Non-discrimination

Ainsi que les indicateurs de durabilité liés au pilier Gouvernance, détaillés dans la question relative à l'évaluation de la bonne gouvernance des sociétés.

Ces indicateurs de durabilité sont fournis par le fournisseur de données Moody's.

L'ensemble de ces critères de durabilité permettent à l'équipe de gestion de sélectionner ses émetteurs en portefeuille pour répondre à ces caractéristiques environnementales et sociales.

● ***Quels sont les objectifs des investissements durables que le produit financier entend notamment poursuivre et comment les investissements effectués contribuent-ils à ces objectifs ?***

Le fonds RICHELIEU FAMILY promeut des caractéristiques environnementales et sociales et n'a pas de minimum d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier entend partiellement réaliser ne causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promeut des caractéristiques environnementales et sociales et n'a pas de minimum d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promeut des caractéristiques environnementales et sociales et n'a pas de minimum d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le fonds RICHELIEU FAMILY promeut des caractéristiques environnementales et sociales et n'a pas d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui

Non



Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier ?

En amont de l'analyse financière, l'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds RICHELIEU FAMILY. L'analyse extra-financière est réalisée en interne sur la base d'une grille d'évaluation ESG. La notation attribuée à chaque émetteur est pondérée en fonction des critères de durabilité sélectionnés par le gérant du fonds. Elle permet de mesurer l'alignement des émetteurs avec les valeurs du fonds RICHELIEU FAMILY, au regard du développement de l'écosystème local de l'émetteur, le bien-être et la responsabilisation de ses employés ainsi que la qualité de ses relations avec les parties prenantes.

● **Quels sont les contraintes définies dans la stratégie d'investissement pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?**

En amont de chaque investissement, RICHELIEU FAMILY respecte la politique d'exclusions normatives définie par Richelieu Gestion, en excluant les sociétés impliquées dans les armes controversées concernées par les conventions d'Oslo et d'Ottawa (armes à sous-munitions et mines anti-personnel) ainsi que les armes chimiques et les armes biologiques. Ensuite, un score ESG est attribué aux émetteurs du fonds en respectant une approche de « Best-In-Universe » qui retient les meilleurs acteurs, c'est-à-dire que seuls les 80% des émetteurs ayant obtenu la meilleure notation ESG sont retenus, excluant 20% des émetteurs les moins bien notés. Les indicateurs utilisés pour ce score sont détaillés dans la question 1.1. Enfin, cette analyse extra-financière doit couvrir au minimum 90% des titres en portefeuille. En complément de cette notation ESG, l'équipe de gestion porte une vigilance renforcée aux émetteurs faisant l'objet de controverses. En fonction de leur degré de sévérité, les controverses peuvent entraîner la mise en place d'un malus impactant négativement la note ESG de l'émetteur.

● **Dans quelle proportion minimale le produit financier s'engage-t-il à réduire son périmètre d'investissement avant l'application de cette stratégie d'investissement ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'applique pas particulièrement de taux minimal pour réduire la portée de son univers d'investissement. Par contre, toute la stratégie d'investissement définie permet de réduire la taille de l'univers d'investissement, et notamment grâce à une approche « Best-In-Universe » permettant de diminuer son univers d'investissement en excluant les 20% des émetteurs les moins bien notés.

● **Quelle est la politique mise en œuvre pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ?**

Afin d'évaluer les pratiques de bonne gouvernance des entreprises bénéficiaires des investissements, cette dimension est intégrée à travers :

- Les indicateurs de la note ESG liés à la gouvernance des entreprises, à savoir : prévention des pratiques anti-concurrentielles ; transparence et intégrité des stratégies d'influence ; audit & contrôles internes ; comité de direction ; rémunération des dirigeants alignée avec l'intérêt des actionnaires ; traitement

La **stratégie d'investissement** guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

Les pratiques de **bonne gouvernance** concernent des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

juste des actionnaires ;

- La pondération de 20% du pilier lié à la Gouvernance dans la note ESG finale des émetteurs ;
- Une politique de vote ESG aux Assemblées Générales a été mise en place avec l'appui d'un prestataire externe spécialisé, ISS, afin d'avoir une gestion responsable ;
- L'analyse et l'application d'un malus de 10 à 20% liés à des controverses sévères ou majeures concernant les pratiques de gouvernance des sociétés détenues en portefeuille.



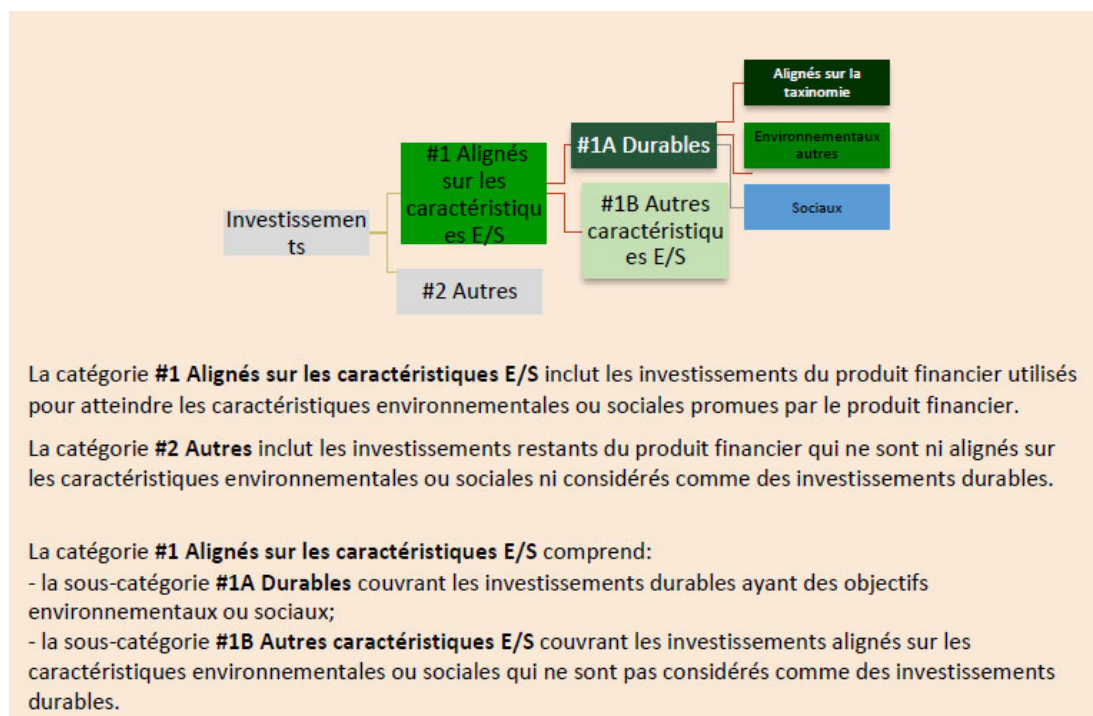
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

Sachant que le fonds s'engage à noter à minima 90% de ses émetteurs en portefeuille (hors liquidités), donc le pourcentage des actifs en portefeuille alignés avec les « #1B Autres caractéristiques E/S » est d'au moins 81% de l'actif net car le fonds suit la contrainte « 10% maximum de liquidité ».

Plusieurs types d'actifs peuvent être concernés par la poche d'actifs alignés avec les caractéristiques E/S à savoir :

- Les titres vifs dont les émetteurs ont une note ESG fournie par un prestataire externe ;
- Les OPC et les ETF qui relèvent de la méthodologie de sélection des OPC consistant à privilégier les OPC Article 8 et Article 9.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- **Comment l'utilisation de produits dérivés atteint-elle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'a pas recours à des produits dérivés.



Dans quelle proportion minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promeut des caractéristiques environnementales et sociales et n'a pas de minimum d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

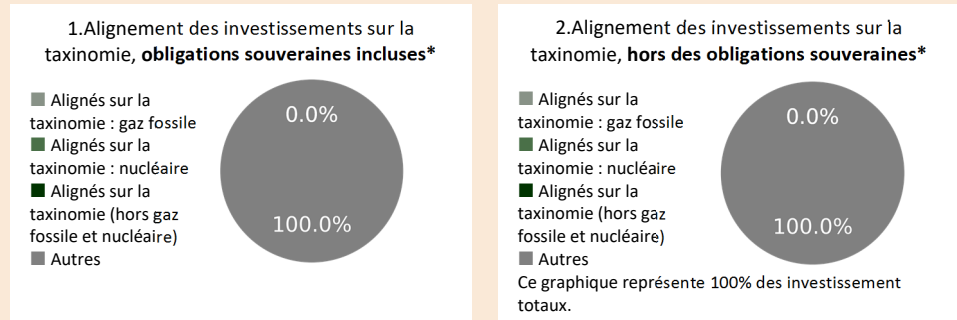
- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

Oui

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle est la part minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds RICHELIEU FAMILY promeut des caractéristiques environnementales et sociales et n'a pas de minimum d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quelle est la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promeut des caractéristiques environnementales et sociales et n'a pas de minimum d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle est la proportion minimale d'investissements durables sur le plan social ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY promeut des caractéristiques environnementales et sociales et n'a pas de minimum d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



Quels investissements sont inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle est leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » du fonds RICHELIEU FAMILY représentent jusqu'à 19% des investissements et sont :

- Des liquidités ;
- Les OPC sans dimension ESG (Article 6) ;
- Les émetteurs non notés par le provider de données ESG.

Les liquidités n'ont pas de garanties environnementales ou sociales. Lorsque les émetteurs ne sont pas notés, ils peuvent être soumis à une analyse qualitative pour vérifier qu'aucune controverse n'est liée à des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.



Un indice spécifique est-il désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut ?

Le fonds RICHELIEU FAMILY n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. L'indice de référence utilisé par le fonds est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Small Cap NR. Cette question est Non Applicable.

- **Comment l'indice de référence est-il aligné en permanence sur chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?**

Non-applicable

- **Comment l'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'indice est-il garanti en permanence ?**

Non-applicable

- **En quoi l'indice diffère-t-il d'un indice de marché large pertinent ?**

Non-applicable

- **Où trouver la méthode utilisée pour le calcul de l'indice désigné ?**

Non-applicable

Où puis-je trouver en ligne davantage d'informations spécifiques au produit ?

De plus amples informations sur le produit sont accessibles sur le site internet :

<https://richelieugestion.com/notre-gamme/richelieu-family-i-fr0013179348/>



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.